

**Annexe – Réclamations**  
**REUNION COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE – Maser Engineering**  
**26 septembre 2025**

Les questions ci-dessous ont été transmises par les membres du CSE à la Direction et présentées lors de la réunion du Comité Social et Economique précitée. La Direction y apporte les réponses suivantes.

**Questions CFDT**

1. Y a-t-il une communication officielle sur la participation 2024 ?

Réponse : Il n'est pas prévu de communication dans la mesure où, comme cela a été indiqué lors de la réunion de CSE du 25 février 2025, il n'y a pas de réserve de participation à répartir au titre de l'exercice 2024.

2. Serait-il possible d'utiliser nos titres restaurant le dimanche

Réponse : Conformément à la législation en vigueur, seuls les salariés travaillant le dimanche peuvent utiliser leurs titres restaurant le dimanche.

3. Quel est l'avenir de l'activité navale, inquiétude des équipes.

Réponse : Le responsable de l'activité navale a souhaité quitter la Société afin de suivre un autre projet professionnel. Celui-ci est remplacé par M. Baptiste DOUGUET qui occupait jusqu'à présent ses fonctions au sein de l'activité éolienne à Saint-Nazaire.

Comme cela a été précisé à de multiples reprises, les prix de vente des prestations réalisées pour le client Chantiers de l'Atlantique sont très bas et ne couvrent pas l'intégralité des coûts indirects et des coûts de structure.

D'autre part, les temps d'exécution théoriques (Lean) des tâches sont en partie obsolètes ce qui génère des taux d'efficience très largement inférieurs à 1.

Maser Engineering a mené une étude in-situ et par échantillonnage, des temps réels de réalisation. Les premiers résultats ont été présentés aux Chantiers de l'Atlantique.

Des négociations avec les Chantiers de l'Atlantique sont en cours afin de régulariser ces sujets pénalisants et intenables financièrement.